



Villiers sur Loir :

Concert, Repas Champêtre, Feu d'Artifice et Bal des Pompiers annulés.



Fête nationale
2020

13 et 14 juillet

Fête nationale 2020

En raison du Covid-19 et dans l'impossibilité de connaître les prérogatives gouvernementales à l'issue de l'état d'urgence qui court jusqu'au 10 juillet, la commune de Villiers sur Loir est contrainte, comme un grand nombre d'autres communes, d'annuler les festivités liées à la fête nationale.

La proximité des dates entre la fin de l'état d'urgence (10 juillet) et les événements de la fête nationale (le 13 et 14 juillet), rend impossible l'organisation des festivités habituelles dans des conditions adaptées de sécurité.

Le concert de musique donné par l'Harmonie de Villiers sur Loir, le repas champêtre organisé par le comité des fêtes, le feu d'artifice tiré traditionnellement depuis l'étang ainsi que le bal populaire organisé au local des pompiers sont annulés pour cette édition 2020.

Merci de votre compréhension.

